

bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale et la population yverdonnoise de 1 à 105 ans!

Sept. 2009

n° 36

Editorial

En plus des nombreux événements qui jalonnent le mois de septembre et qui vous sont présentés dans le présent numéro de Bonjour, il en est un sur lequel j'aimerais attirer votre attention. Il s'agit de la votation du 27 septembre. Parmi les objets soumis au vote, deux concernent directement notre commune et ses habitants: le référendum relatif à l'aménagement du centre national de ski nautique (voir page 2) et l'initiative d'Artagnan en faveur d'une police unique.

Ce dernier sujet ne doit pas nous laisser indifférent. Il en va en effet de notre conception de la sécurité dans ce canton et dans notre ville en particulier. La Municipalité a décidé de soutenir activement la campagne en faveur du non pour deux raisons principales:

– d'une part, elle estime que les villes doivent assurer une police de proximité de qualité, à l'écoute des besoins et des attentes des citoyens. La répartition des tâches telle que prévue dans le protocole d'accord canton-communes permet de maintenir cette proximité, tant sur le plan de l'intervention que sur celui de la ligne de commandement. Le protocole règle pour le surplus les cas où une intervention coordonnée de la gendarmerie et de la police municipale est nécessaire. Il offre la possibilité, en particulier pour les régions rurales, de signer des contrats de prestations avec la Gendarmerie. Une police unifiée n'est donc pas la bonne réponse et n'offre aucune garantie d'amélioration des prestations.

– d'autre part, les conséquences financières négatives de l'initiative risquent d'être extrêmement importantes pour les communes. A Yverdon-les-Bains, le corps de police est constitué de quarante-cinq collaborateurs en uniforme. L'affiliation d'autant de personnes à la Caisse de pension de l'Etat de Vaud va déboucher sur un manque à gagner de plusieurs millions pour la Caisse intercommunale de pensions, qu'il faudra donc renflouer afin d'assurer son avenir. Par ailleurs, les projections semblent démontrer clairement que les coûts de fonctionnement d'une police unifiée seront plus élevés que le système actuel.

La Municipalité estime dès lors que le système mis en place d'un commun accord entre le canton et les communes, et qui a obtenu le soutien du Grand Conseil et de la majeure partie des partis politiques (partis Socialiste, Radical, Libéral, Verts et à Gauche toute), est une excellente solution. Il permet aux communes qui le souhaitent et qui disposent de la taille critique (ce qui est le cas d'Yverdon-les-Bains) de conserver une police municipale de proximité. Mais il permet également à toutes les autres de mandater la Gendarmerie pour assurer leur sécurité, voir de créer des polices régionales en se regroupant avec d'autres communes. Ce système est donc à la fois souple, efficace et moins onéreux qu'une police unique.

C'est pourquoi la Municipalité vous invite à rejeter l'initiative d'Artagnan. Ce sera un signe tangible et fort de votre soutien à votre police, qui met quotidiennement tout en œuvre afin d'assurer votre sécurité et répondre au mieux et au plus vite à vos attentes.

Le Syndic, Daniel von Siebenthal

Université d'été

un musée des Beaux-Arts au XXI^e siècle?

17 août au 11 septembre

Afin de marquer la reconnaissance de l'obtention du Prix Wakker 2009, une université d'été a été organisée par la Municipalité. Parallèlement, dans la réflexion globale sur le concept d'un nouveau musée des Beaux-Arts, il semble intéressant d'aborder cette thématique en y intégrant le regard de nos futurs ingénieurs, architectes ou muséographes, bâtisseurs de demain.

Les étudiants qui travailleront par équipes pluridisciplinaires imagineront des concepts actuels en termes d'accueil, de technologies de l'information, de matériaux, de muséographie. Les résultats de cette démarche seront publics

et à disposition des futurs bâtisseurs du nouveau Musée Cantonal des Beaux-Arts où qu'il se réalise.

Plus de 60 étudiants d'origines multiples, notamment 25 élèves de l'Ecole Polytechnique de Milan se sont inscrits et leurs travaux seront présentés au public:

Au Château lors des Journées du Patrimoine les 12 et 13 septembre prochains.

La Municipalité remercie tous ceux qui ont œuvré pour que l'accueil des étudiants soit agréable et tout particulièrement les yverdonnois qui ont ouvert leur porte pour les loger.

Dans ce numéro:

Création d'un parc nautique page 2

FITLUX ... et que la lumière soit! page 3

Semaine de la mobilité 2009 pages 4 et 5

Programme cantonal d'assainissement des bâtiments page 6

Réserve lacustre du bois des Vernes page 7

Journées européennes du patrimoine page 8

Premier tour du monde en bateau solaire

la tournée du village planetsolar débute à Yverdon-les-Bains!

La tournée suisse du Village PlanetSolar commencera en septembre prochain à Yverdon-les-Bains! Du 3 au 5 septembre, le public, ainsi que les écoles de la région pourront découvrir le projet de premier tour du monde en bateau solaire. Les trois sphères du village accueilleront diverses animations autour du développement durable pour les enfants et pour les adultes, des conférences et des stands. Vous pourrez prendre les commandes de l'immense PlanetSolar grâce à un simulateur. Alors si vous aussi vous souhaitez participer au lancement de cette extraordinaire aventure, ne manquez pas ce rendez-vous sous aucun prétexte!

Du 3 au 5 septembre 2009 à Yverdon-les-Bains

Place de l'Ancien-Stand, à côté de la gare CFF - L'entrée est libre.

Renseignements: www.planetsolar.org

Les heures d'ouverture au public: 10h à 20h

Création d'un parc nautique – véritable espace de loisirs, de sports et de détente pour la population yverdonnoise !

Le 27 septembre prochain, les électrices et électeurs yverdonnois sont appelés aux urnes afin de se prononcer sur le référendum relatif à l'aménagement de deux plans d'eau pour la pratique du ski nautique, dans le secteur dit des « Quatre-Vingts », dans la Plaine de l'Orbe. Le projet, initié à la fin des années 90 par la Fédération Suisse de Ski Nautique (FSSN) et soutenu depuis lors par la Municipalité, vise à créer des bassins de peu de profondeur favorisant la pratique des sports de glisse sur l'eau. Premier aménagement de ce type en Suisse, il permettrait la création du Centre national de ski nautique et de wakeboard.

La Municipalité soutient le projet de création d'un nouvel espace de loisirs, dans la Plaine de l'Orbe, destiné à un large public : dans un environnement naturel mis en valeur et enrichi, il vous est proposé de vous balader, de musarder ou encore de vous adonner aux sports nautiques, grâce à l'implantation d'un plan d'eau, et ce, à deux pas de la Ville.

Un nouvel espace de loisirs multiples à l'implantation mûrement réfléchi

La maîtrise et la cohérence de l'aménagement du territoire yverdonnois est le souci constant des Autorités de la Ville et de ses services. Le projet qui vous est présenté ne doit rien au hasard. Grâce à des études d'impact et à une vaste consultation tant auprès des services techniques, que des Communes riveraines (signature d'une convention avec ces dernières), nous pouvons créer un parc et des bassins, nouvel espace de loisirs, dimensionné à l'échelle de la Plaine de l'Orbe. Il s'agira d'un paysage varié en harmonie avec celui de la plaine, dans lequel nature et loisirs se côtoieront grâce à des aménagements de qualité.

Il offre une large gamme d'activités de plein air : une nouvelle promenade au bord de la Thièle ; un environnement retravaillé pour les amoureux et observateurs de la nature ; des terrasses pour lézarder et se restaurer ; des bassins pour les pêcheurs, et enfin, une magnifique opportunité de pratiquer

ou de découvrir plusieurs sports nautiques.

Accessible facilement par la création de nouveaux cheminements de mobilité douce, tant pour les yverdonnois que les habitants de la région, son succès permettra de créer de nouveaux accès par transports publics.

Le projet qui élargit l'offre sportive dans toute la région et au-delà

L'implantation du plan d'eau, lequel est constitué de deux bassins, permettra d'améliorer l'offre sportive et de compléter une série d'installations existant à proximité (Centre équestre, Centre sportif aux Iles, etc.).

Tant le ski nautique que le wakeboard sont devenus des sports praticables par tous (familles, jeunes et moins jeunes), à moindre frais, grâce aux possibilités de location bon marché d'un équipement léger.

Un atout de plus dans l'offre touristique d'Yverdon-les-Bains et région

Plan d'eau supplémentaire dans une Ville qui a fait de l'eau un de ses principaux axes identitaires, celui-ci, à disposition de toute la population d'Yverdon-les-Bains, 365 jours par an, renforce, par son caractère unique en Suisse, l'attractivité de la région. Trois à quatre manifestations internationales par année contribueront même à lui donner un rayonnement national et international.

Enfin, les amateurs de sports nautiques pourront pratiquer, quelles que soient les conditions météorologiques et l'époque de l'année. Il s'agit même d'un emplacement unique en Suisse pour des sportifs souffrant d'un handicap, pour pratiquer, à l'abri des remous du lac, parfois tempétueux, leur sport préféré.

Un aménagement de qualité écologiquement défendable

Loin de sacrifier des terres agricoles, inondées avec une régularité déconcertante (ces dix der-

nières années des compensations pour pertes de récolte ont été versées par les assurances à six reprises), la création de ce nouvel espace contribue à améliorer l'état existant. Et ce, à plusieurs égards :

- Les terres récupérées lors de la creuse des bassins seront étendues sur les surfaces agricoles existantes, enrichissant ainsi le terreau naturel ;
- Plusieurs zones de compensation seront créées pour les oiseaux, permettant ainsi de préserver les espèces ou d'en attirer de nouvelles ;
- De nouveaux milieux naturels seront aménagés, favorisant ainsi une biodiversité inexistante dans la zone agricole actuelle. Des roselières, des haies et des plantations d'arbres optimiseront le bilan écologique de cet espace de proximité ;
- Les jardins familiaux existants seront préservés ;
- La qualité de vie des riverains et des promeneurs sera préservée grâce à des bateaux silencieux.

Il s'agit, ni plus, ni moins, de redonner à la Plaine de l'Orbe sa vocation d'origine, initialement zone marécageuse abritant de multiples espèces.

Un projet à coût raisonnable pour la collectivité

Preuve de l'intérêt et de la qualité de ce projet, les financements d'origine publique et privée se conjuguent, permettant aux citoyens yverdonnois un investissement modeste, en proportion de la réalisation d'un espace de loisirs.

LA MUNICIPALITÉ INVITE DONC LES YVERDONNOIS À ACCEPTER L'IMPLANTATION DE DEUX PLANS D'EAU, DANS UN ESPACE DE LOISIRS ENTIÈREMENT AMÉNAGÉ.



FIT LUX ... et que la lumière soit!

Le 20 août 2009, à 21h à la plage d'Yverdon-les-Bains, a été inauguré le nouveau lampadaire FIT LUX.

Bref historique

Le projet FIT LUX a démarré suite à la demande du Conseil des Jeunes, le 12 février 2009, d'installer de l'éclairage public à la plage d'Yverdon.

De sorte, le Service des Energies, en partenariat avec JDC Electronic, élabore un concept de lampadaire à la fois écologique et pédagogique.

Le 25 mars, ce concept est présenté à une délégation du Conseil des Jeunes. L'accueil est très positif et la Municipalité donne son accord à ce projet.

Le 10 juillet, le prototype fonctionnel et semi-fini est présenté par JDC Electronic à la direction du SEY et à la presse.

1 minute d'effort pour 15 minutes de plaisir: qui dit mieux?!

Présentation

FIT LUX a été imaginé dans le but de sensibiliser le public à la valeur de l'énergie.

Ce lampadaire éclaire une table de pique-nique placée sous des arbres loin d'une source de courant urbaine.

La génératrice fonctionne avec un mouvement linéaire. Elle est constituée d'un manchon, intégrant de puissants aimants annulaires, qui coulisse sur un tube inox. A l'intérieur de ce dernier se trouve une série de bobines sur des noyaux en fer doux.

Une puissance d'environ 20W est créée par le mouvement des aimants qui induisent dans les bobines un courant électrique. Cette énergie est stockée dans une batterie Li-Po grâce à un chargeur. Par l'intermédiaire d'un système électronique de gestion, la batterie restitue, sous forme de lumière l'énergie créée par l'utilisateur.

Cette lumière est générée par une diode LED à haut rendement énergétique

(~1W), ainsi l'énergie fournie durant une minute permet un éclairage d'environ 15 minutes.

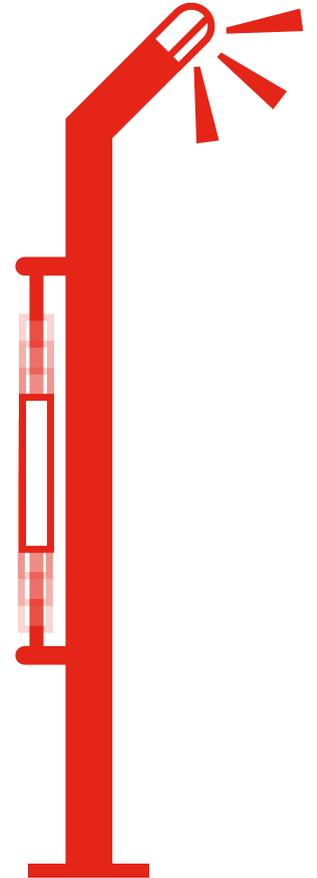
Le FIT LUX produit 10Lux (mesurés juste en dessous du lampadaire) en pleine puissance, par comparaison, un lampadaire au sodium fournit lui entre 50 et 60Lux.

Il est important de signaler que ce lampadaire a été le fruit d'une collaboration de personnes et d'entreprises de la région: tous les éléments ont été construits et assemblés dans la région Yverdonnoise, (hormis bien sûr les composants électroniques, la LED et les aimants).

La Commune, par le SEY, espère avoir répondu avec ce projet à la demande du Conseil des Jeunes. Dans un futur proche, si ce lampadaire donne entière satisfaction, elle examinera la possibilité d'en installer d'autres dans différents lieux de la Ville.

Pour des informations complémentaires, le papillon du FIT LUX se trouve à disposition sur le site internet de la Ville: www.ylb.ch

Service des Energies



Yverdon à fleur d'eau Film documentaire

Balade commentée sur Yverdon-les-Bains, son site, ses cours d'eau, ses rives, ses aménagements anciens et récents, *Yverdon à fleur d'eau* met en valeur l'adaptation d'une population à un environnement où l'eau a toujours joué un rôle essentiel.

Résultat d'une collaboration entre le Service de l'urbanisme et des bâtiments, les Archives et le Musée d'Yverdon et région, ce film réalisé à partir de documents anciens et contemporains, extraits de films d'amateurs, photographies, gravures et images de synthèse, montre les changements des cours d'eau et des rives du lac, la construction des ponts ainsi que de nombreuses activités liées à la présence de l'eau.

Yverdon à fleur d'eau sera présenté les 12 et 13 septembre au Petit Globe et dans les caves du château (voir le programme des Journées du patrimoine).

En vente, au prix de Frs. 15.-, au Greffe municipal (Hôtel de ville) (dès le 14 septembre) et au Musée d'Yverdon et région (dès le 12 septembre).

Gaston Richard Un cinéaste amateur yverdonnois

Yverdon à fleur d'eau (cf. infra ou supra) doit beaucoup aux films de Gaston Richard.

Né à Yverdon, fromager de formation, Gaston Richard (1923-2002) reprend la laiterie familiale de la rue du Milieu et développe un commerce de fromages en gros qu'il affine dans ses caves de la rue du Midi.

Gaston Richard acquiert très jeune sa première caméra et apprend en autodidacte à réaliser des films. Il exercera ce hobby avec passion toute sa vie et lui consacra tous ses loisirs.

Il filme Yverdon et sa région, mais aussi les châteaux romands, la Fête des Vignerons ou ses voyages à l'étranger. La plupart de ses reportages sont accompagnés d'un commentaire rédigé par ses soins et dit par des amis ou son épouse.

Régulièrement, il participe à des festivals et des concours de cinéma amateur où il reçoit plusieurs distinctions.

Le cinéma est une passion que Gaston Richard partage avec ses amis, Paul Correvon, Pierre Perroud et Gustave Freymond. Les quatre se rencontrent chez les uns et les autres pour visionner des films et échanger des expériences

ce qui les incite à fonder, en 1978, le Club Objectif Superhuit, devenu en 1995, Objectif Vidéo.

En 2003, Jacqueline Richard, veuve de Gaston, a remis aux Archives de la Ville les films de son mari qui témoignent de la vie locale: fêtes, commémorations, abbayes, comptoirs, intempéries, vie de quartier, travaux urbains.

Gaston Richard a spécialement suivi plusieurs grands chantiers yverdonnois des années 50 à 70, comme la construction du réseau d'épuration et de la STEP (dès 1954), l'élargissement du pont Péclard (1955-1956), la construction du pont des Cygnes (1957) ou la construction du Centre thermal (1976-1977). Cinquante ans après leur réalisation, ces reportages fournissent un complément illustré et vivant aux dossiers de plans, rapports, correspondance et autres comptes conservés aux Archives de la Ville. De plus, ils enrichissent notre connaissance des techniques de travail, du déroulement des chantiers et des moyens mis en œuvre.

D'autres cinéastes amateurs ont sans doute réalisé des films qui peuvent être autant de témoignages qui pourraient intéresser les Archives de la ville. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous en séparer.

Semaine de la mobilité 2009, programme yverdonnois

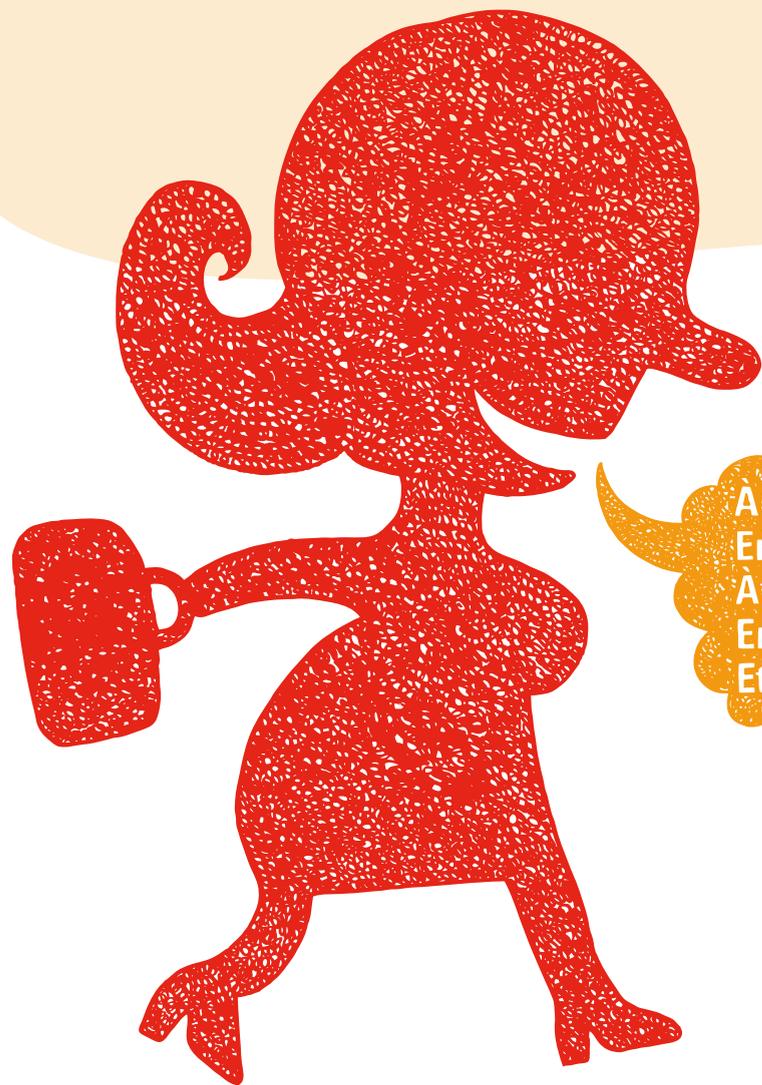
Santé et alimentation, voici les thèmes phares de la Semaine de la mobilité 2009.

Notre santé est directement liée à la mobilité car en quittant notre voiture, nous bougeons plus et nous polluons moins. En suivant des cours d'initiation au Nordic Walking ou en observant l'évolution de la pollution atmosphérique

à Yverdon-les-Bains durant cette semaine, vous découvrirez vite comment la mobilité a des incidences sur notre santé.

Pourquoi ensuite lier alimentation et mobilité? En étant attentifs à la provenance des ingrédients de nos repas, nous pouvons remarquer qu'ils ont souvent fait des centaines de kilomètres en camion avant d'arriver dans notre assiette, ce qui a un coût pour l'environnement. En participant au concours «Mets gourmands aux petits déplacements», vous pourrez faire preuve de créativité avec les fruits et légumes de notre région, et participer ainsi à réduire le transport de nos aliments.

Organisée depuis 2006, la Semaine de la mobilité veut offrir la possibilité aux Yverdonnois(e)s de repenser leurs déplacements au quotidien. C'est grâce à la participation de nombreux partenaires de la région (associations, entreprises, services communaux et cantonaux) que l'Agenda 21 de la Ville d'Yverdon-les-Bains peut proposer un programme aussi riche pour l'édition 2009 de la Semaine de la mobilité.



A pied
En bus
À vélo
En train
Et vous?

Actions et événements durant toute la semaine

16-22 septembre

Vous avez dit pollution atmosphérique?

Suivez l'évolution de la pollution atmosphérique à Yverdon-les-Bains en semi-direct sur www.yverdon-les-bains.ch/agenda21 – Envie de faire quelque chose pour diminuer la pollution dans votre ville? Consultez le «Service de conseils en mobilité personnalisés» ou www.leclimatentre-nosmains.org



16-22 septembre

Conseils en mobilité personnalisés

Vous êtes prêt-e – ou presque – à revoir votre mobilité au quotidien, mais avez besoin d'informations ou d'astuces? L'Agenda 21 vous propose un «Service de conseils en mobilité personnalisés», gratuit.

Sur inscription: agenda21@yverdon-les-bains.ch – 024 423 60 20



16-22 septembre

Collecte de déchets recyclables en CargoBike!

Durant la semaine de la mobilité 2009, les coursiers à vélo de Poste-it vous proposent de collecter gratuitement vos déchets PET, verre, aluminium et fer blanc lors de la livraison de vos achats avec le service «Livraison-les-Bains». En collaboration avec le Service des Travaux et de l'Environnement.

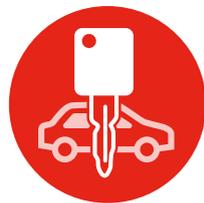
www.poste-it.ch – 024 425 44 77



Bouquet de subventions estivales, suite: Mobility CarSharing et économiseurs d'eau

L'Agenda 21 soutient les habitants d'Yverdon-les-Bains qui souhaitent limiter leurs déplacements en voiture et leur consommation d'eau en leur offrant des bons de réduction pour des abonnements Mobility CarSharing et pour des économiseurs d'eau.

L'abonnement Mobility CarSharing, la solution pour qui aime la facilité.

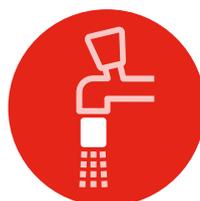


Pour un ménage n'utilisant la voiture que de temps en temps, le week-end pour une excursion ou le soir pour se rendre chez des amis, l'abonnement Mobility CarSharing est une solution intéressante. Il permet de ne payer la voiture qu'au moment où on l'utilise (durée de la réservation et kilomètres parcourus) et de n'avoir aucun des «soucis» que l'on peut avoir en tant que propriétaire. En

effet, tout est compris dans le prix: carburant, services, réparations, assurances, location de la place de parc, et c'est la centrale Mobility qui s'occupe de l'entretien. Il suffit de réserver une voiture par internet ou par téléphone pour la période souhaitée, de rouler, puis de la remettre sur sa place de parc. Quand on sait qu'en moyenne, une voiture reste immobile 23 heures sur une journée (pensez à l'espace utilisé!), autant la partager... La Ville d'Yverdon-les-Bains subventionne jusqu'à 50% du prix des abonnements Mobility CarS-

haring. Elle attribuera les bons de réduction par un tirage au sort qui aura lieu le 30 septembre prochain – venez donc vous inscrire au guichet du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments (2^e étage de l'Hôtel de Ville) ou envoyez un mail à agenda21@yverdon-les-bains.ch en spécifiant quel abonnement vous souhaitez.

Les économiseurs d'eau, moins d'eau à confort égal!



Un petit geste simple pour l'environnement consiste à équiper son appartement ou sa maison avec des économiseurs d'eau. Installé directement au robinet ou au pommeau de douche, un économiseur d'eau permet de réduire la consommation d'eau de 30 à 50% sans perdre de confort. En effet, le jet ne perd pas son intensité lorsque ces petits filtres sont installés. Locataires ou

propriétaires, nous avons tous intérêt à faire un geste pour l'environnement – venez donc chercher des bons de réduction de Frs. 5.- (deux bons par personne) au guichet du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments (2^e étage de l'Hôtel de Ville)

Agenda 21 / www.yverdon-les-bains.ch/agenda21



Samedi 19 septembre, 17h-18h30, départ: place Pestalozzi
Qui a dit, des «graffiti» c'est moche? A l'assaut des rues d'Yverdon-les-Bains en quête d'exotisme pictural

Balade guidée à vélo par Michael Lehmann, graffeur de passion yverdonnois (en collaboration avec le Conseil des Jeunes).
 Amener son propre vélo.
www.yverdon-les-bains.ch/agenda21



16-22 septembre
Centre Pro Natura de Champ-Pittet: accès gratuit avec abo tp!

Entrée gratuite au Centre Pro Natura de Champ-Pittet pour les détenteurs d'un abonnement de transports publics (CFF, TRAVYS, Cars Postaux). Trains et bus vous y amènent facilement!
 Samedi 19 septembre 2009: fermeture exceptionnelle
<http://www.pronatura.ch/champ-pittet/>



Dimanche 20 septembre, 9h45-11h45, rdv: place de la Gare (fontaine).

Balade familiale «La clé des prés»

Par Pierre Corajoud, auteur et guide pédestre. Le parcours – pour enfants et parents – met en lien les problématiques de la santé et de l'environnement de manière ludique. – Bonnes chaussures recommandées.
www.liguesdelasante.ch – 021 623 37 27

Dimanche 20 septembre, 14h-15h30, départ: place Pestalozzi

Les oiseaux des Tuileries et environs

Balade à vélo guidée par Jean-Luc Gauchat, Président du Cosny.
 Venez observer les oiseaux de passage, comprendre leur comportement et les reconnaître dans le ciel!
 Amener son propre vélo et jumelles conseillées.
www.yverdon-les-bains.ch/agenda21



17-27 septembre
Combi train & soupe

Montez à Sainte-Croix en train depuis Yverdon-les-Bains, la soupe faisant partie de l'assiette du jour vous est offerte aux restaurants des Avattes ou de la Gittaz. Retour en train offert par TRAVYS sur présentation du billet «aller» signé par le restaurateur.
www.travys.ch – 024 424 10 70

Lundi 21 septembre, 14h-16h

Initiation au Nordic Walking (marche nordique)

Par une monitrice «Allez Hop Romandie». Venez découvrir ce sport doux, efficace et tout public. Rdv: parking de l'hippodrome (bord du lac).
 Sur inscription: 021 623 37 43- corinne.terretaz@fvls.ch: indiquer nom, prénom et votre taille (pour la taille des bâtons).



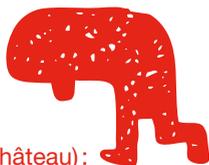
Jusqu'au 22 septembre (délai)
Concours gourmand aux petits déplacements

Voir «Actions et événements ponctuels» sous le 22.9.09 et www.yverdon-les-bains.ch/agenda21

Actions et événements ponctuels

Mercredi 16 septembre, 17h-19h, salle Léon-Michaud (Château):
«Apéro-mobilité»

Pour les entreprises (mais ouvert à tous)
 - Présentation des plans de mobilité d'entreprises de la Ville d'Yverdon-les-Bains et de Nestlé – Orbe.
 - Quelles pistes pour les entreprises souhaitant initier un plan de mobilité?
 Apéritif – réseautage.



Mardi 22 septembre

Journée internationale à pied à l'école: des arbres à messages

Cette journée sera l'occasion de mettre en fête les lignes de Pédiibus, mais aussi de faire une action de sensibilisation à la sécurité routière: si les adultes ont vite fait d'oublier qu'ils partagent le même espace que les écoliers, les enfants vont pouvoir le leur rappeler en écrivant leurs propositions et observations qu'ils rassembleront sur des arbres à messages. Ceux-ci seront remis aux autorités (Municipalité, directeurs des établissements, responsables de la sécurité routière) pour qu'elles prennent note de ces remarques et continuent à améliorer la sécurité des écoliers.
 Plus d'infos sous www.yverdon-les-bains.ch/pedibus

Mardi 22 septembre, 19h-20h30, départ: Pl. Pestalozzi

L'immigration à Yverdon-les-Bains, vue par plusieurs communautés étrangères

Balade à vélo par Anilda Dewarrat, Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI).
 Voilà une autre approche d'Yverdon-les-Bains et de son histoire de l'immigration.
 Amener son propre vélo.
www.yverdon-les-bains.ch/agenda21



Jeudi 17 septembre, 19h-20h30, départ: place Pestalozzi
Rues aux noms curieux: une autre histoire de la ville

Balade guidée à vélo par Claudine Fivaz Giroud, guide-interprète du patrimoine.

Cette balade tentera d'apporter un éclairage sur les noms particuliers de certaines rues de la ville.
 Amener son propre vélo.
www.yverdon-les-bains.ch/agenda21



Samedi 19 septembre, 8h-12h, au marché
Stand interactif «Mobilité durable»

Avec, entre autres: panneaux interactifs, résultats du concours «Boulots, vélos, photo – la meilleure photo d'équipe», documentation, subventions abonnements Mobility CarSharing, «Service de conseils en mobilité personnalisés», etc.
www.yverdon-les-bains.ch/agenda21

Mardi 22 septembre (délai)
Concours gourmand aux petits déplacements

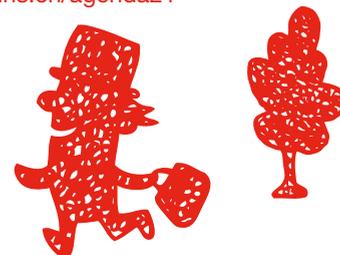
Proposez votre meilleure recette locale et de saison au concours «Mets gourmands aux petits déplacements» (entrée, plat ou dessert) et gagnez un prix attractif. Vous pourrez déguster les plats gagnants au restaurant du Centre Pro Natura de Champ-Pittet!
 Règlement, voir: www.yverdon-les-bains.ch/agenda21

Agenda 21 / www.yverdon-les-bains.ch/agenda21

Samedi 19 septembre, 11h-12h, rdv à 10h30, Promenade Auguste-Fallet en face du kiosque à journaux.

Cyclade Pro Velo

Les cyclistes se déplacent en boucle et en groupe durant une heure (av. de la Gare et rue des Remparts). Cette manifestation, qui se veut ludique et familiale, vise à marquer la présence des cyclistes sur la route.
www.pro-velo-yverdon.ch



Programme cantonal d'assainissement des bâtiments

Le bâtiment constitue, dans notre canton comme ailleurs en Suisse, un consommateur majeur qui engloutit 45% de l'énergie utilisée en Suisse. Un assainissement énergétique de nos immeubles constitue donc une priorité pour réduire considérablement le recours aux énergies fossiles.

Ce programme, réalisé en partenariat avec le Programme Bâtiments de la Fondation du Centime Climatique (FCC), permet d'octroyer une aide financière pour l'amélioration de l'isolation des bâtiments dès qu'un élément d'enveloppe est entièrement rénové (sol, toit, façades, fenêtres).

Les travaux terminés à fin 2009 bénéficieront de cette subvention, la contribution fédérale à ce programme n'étant assurée que jusqu'à cette date. De plus, dans la limite des crédits cantonaux disponibles, les travaux terminés en 2010 seront également couverts au même niveau de subventionnement.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des subventions. Pour une information complète, consultez le site www.sey.ch, onglet Economies d'énergies. Pour commander un dossier papier téléphonez au 024 423 65 15.

Montants subventionnés

1. Rénovation standard de l'enveloppe du bâtiment

Critères

- Toit, façades, sol contre extérieur, planchers de combles, mur contre terre : épaisseur d'isolation supérieure ou égale à 16 cm.
- Mur contre local non chauffé, sol contre local non chauffé, sol contre terre : épaisseur d'isolation supérieure ou égale à 12 cm.

Montant subventionné

CHF 40.--/m².

2. Rénovation optimisée de l'enveloppe du bâtiment

Critères

- Toit, façades, sol contre extérieur, planchers de combles, mur contre terre : épaisseur d'isolation supérieure ou égale à 20 cm.
- Mur contre local non chauffé, sol contre local non chauffé, sol contre terre : épaisseur d'isolation supérieure ou égale à 16 cm.

Montant subventionné

CHF 60.--/m².

3. Rénovation des fenêtres

Critères et montant subventionné

- Double vitrage : CHF 40.--/m².
- Triple vitrage : CHF 140.--/m².
- Triple vitrage supérieur : CHF 160.--/m².

4. Bonus pour l'obtention du label Minergie ou pour une rénovation totale

Un supplément est accordé si le bâtiment obtient le label Minergie ou si l'ensemble des éléments d'enveloppe est assaini.

Montant subventionné

- Supplément de CHF 20.--/m² sur les montants ci-dessus.

Critères d'octroi d'une subvention

- Le bâtiment doit avoir été construit avant 1990.
- Uniquement des volumes déjà chauffés. La création de nouveaux volumes chauffés n'est pas subventionnable (aménagement des combles, de la cave, etc.).
- Rénovation totale des éléments faisant l'objet de la demande de subvention. L'isolation partielle d'un élément n'est pas admise (changement de quelques fenêtres, d'une seule façade sur les quatre). Une exception est possible pour les éléments qui auraient été rénovés récemment.
- La valeur U doit être : inférieure à 0.23 (correspond à environ 16 cm d'isolation) pour les façades, toit et sols et inférieure à 1.3 pour les fenêtres. Les travaux ou les acquisitions de matériel ne doivent pas avoir commencé.
- Les travaux terminés à fin 2009 bénéficieront de cette subvention, la contribution fédérale à ce programme n'étant assurée que jusqu'à cette date. De plus, dans la limite des crédits cantonaux disponibles, les travaux terminés en 2010 seront également couverts au même niveau de subventionnement.
- Pour les sociétés, aucune convention d'objectif ne doit avoir été signée avec l'AEnEc.
- Le montant minimal des travaux est de CHF 10'000.-- pour 1 élément et de CHF 20'000.-- pour 2 éléments et plus.
- Le montant maximal de la subvention est plafonné à 50% du montant total des travaux.
- Le montant total de la subvention ne dépassera en aucun cas CHF 200'000.--.
- Une seule demande par bâtiment.

L'octroi d'une subvention ne dispense pas de l'obtention des autorisations nécessaires selon la législation sur l'aménagement du territoire et les constructions.

Délégué à l'Energie



À vélo jusqu'en Nouvelle-Zélande!

Comment 262 cyclo-travailleurs yverdonnois sont arrivés à l'antipode de la Suisse sans trop d'efforts – et sans s'en rendre compte...

Tout a commencé à Yverdon-les-Bains, par une belle journée de début juin... ... 30, 31, 1^{er}... c'est parti! Entre le 1^{er} et le 30 juin 2009, 262 collaborateurs du Centre Thermal, de l'ADNV, de Flexcell, de TRAVYS, du site d'Yverdon des eHnv, du site d'Yverdon de la Poste suisse ainsi que de l'administration communale de la ville d'Yverdon-les-Bains ont participé à l'action nationale «À vélo au boulot» chapeauté par PRO VELO Suisse.

Et voilà que, ensemble, en 3000 jours, ces 262 personnes ont fait un peu plus de la moitié d'un tour du monde (40'000 km) en mobilité douce. Les 22'595 km ainsi parcourus auraient permis aux participants d'arriver jusqu'en Nouvelle-Zélande, antipode de la Suisse, ou alors, de faire presque cinq allers-retours à Moscou (Russie).

26 des 68 équipes yverdonnoises ont par ailleurs soumis leur photo d'équipe au concours photos «Boulots, vélos, photo – la meilleure photo d'équipe». Le jury, présidé par Ralph Kaiser, graphiste et membre du comité Pro Velo

Yverdon-les-Bains, a eu la lourde tâche de sélectionner les photos gagnantes de ce concours.

Le 30 juin 2009, les sept photos gagnantes du concours ont été primées lors d'une remise des prix officielle au Foyer du Théâtre Benno Besson. Environ 70 participants à l'action ont suivi avec beaucoup d'intérêt et dans la bonne humeur la révélation des résultats attendus avec impatience. Le suspense était tangible. Finalement, c'est l'équipe «Altitude 520» de l'administration communale qui a remporté le premier prix : des chargeurs solaires de l'entreprise Flexcell.

Du 15 septembre au 15 octobre, le Centre Thermal d'Yverdon-les-Bains exposera les photos soumises au concours dans le cadre de la publication des résultats.

Vu le succès rencontré par cette action menée en commun par les entreprises et institutions yverdonnoises participant à «A vélo au boulot», une nouvelle collaboration inter-entreprises est envisageable pour l'édition 2010.

Agenda 21

Réserve lacustre du bois des Vernes

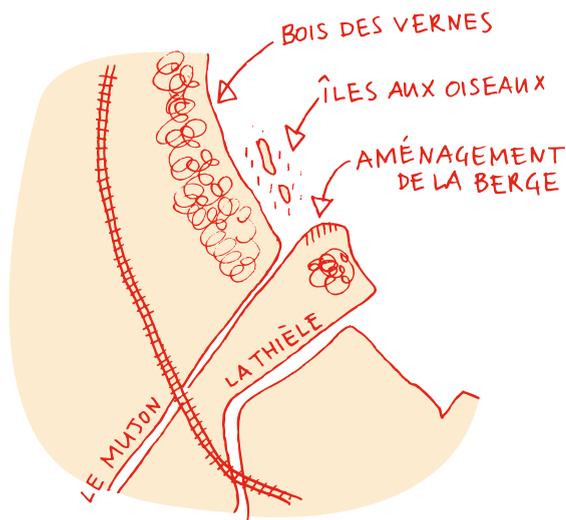
Aménagement de la berge (accès baigneurs) en faveur de la protection de l'île aux oiseaux

L'extrémité sud du lac de Neuchâtel, en particulier la zone riveraine située entre le Mujon et le camping de Grandson, a conservé un état naturel qui attire de nombreux oiseaux, tout au long de l'année, par la qualité du milieu et l'importante nourriture disponible dans les vasières et sur les bancs de sable. C'est d'ailleurs pour préserver la richesse de ce refuge lacustre que cette zone a été mise sous protection en 1991.

Dans les années 1960, lors du remblayage de la zone située entre la Thièle et le Mujon, des accès au lac avaient été créés dans l'enrochement de protection. L'accès qui a été supprimé, constituait une invitation à pénétrer dans la réserve naturelle, interdite d'accès. Il fallait donc lever cette ambiguïté, ce qui a été fait avec les aménagements réalisés par le Service des Travaux et de l'Environnement, avec le soutien financier de la conservation de la nature du canton de Vaud.

Petit retour en arrière...

L'intérêt ornithologique de cette zone est connu depuis fort longtemps. Dans les années 1940, quelques ornithologues passionnés parcouraient déjà avec assiduité les rives yverdonnoises qui, à l'époque, étaient peu aménagées. En 1975 paraissait un article dans la revue "Nos Oiseaux" relatant plus de 30 années d'observations assidues de la part de leurs auteurs, Messieurs Roger Baula et Emile Sermet, deux précurseurs de l'ornithologie yverdonnoise et membres fondateurs du cercle ornithologique et de sciences naturelles d'Yverdon-les-Bains (COSNY). Vers le milieu du siècle passé, la plus grande partie de la rive yverdonnoise était favorable à l'avifaune, par la présence de hauts-fonds qui apparaissaient au gré des fluctuations encore importantes du niveau du lac.



A partir des années 1960, une portion importante de la rive a été remblayée et l'amplitude des fluctuations du lac ramenées à un minimum, avec la fin des travaux de la 2^e correction des eaux du Jura. Ces deux interventions ont alors fortement diminué l'intérêt ornithologique des rives yverdonnoises.

Dans les années 1980, une première île pour les oiseaux a été construite par le COSNY, permettant à quelques bancs de sable d'apparaître dans la zone à l'abri des vagues. Une deuxième île a été réalisée à l'occasion de l'exposition nationale de 2002, pour offrir un site de remplacement aux milieux lacustres favorables occupés par ses installations.

Aujourd'hui, le site des Vernes a retrouvé un attrait important pour les oiseaux, avec l'apparition de grands bancs de sable consécutifs à un processus naturel de comblement de l'espace entre les îles et la rive, avec des matériaux apportés par le lac.

Accès baigneurs

Le projet de comblement de cet accès baigneurs s'inscrit dans la mise en valeur de cette zone particulièrement attractive pour la population et pour la faune. En diminuant la pression des baigneurs devant l'île aux oiseaux, la ville d'Yverdon-les-Bains souhaite démontrer sa volonté affirmée pour le maintien de ces richesses naturelles et l'amélioration durable de ces biotopes. La réalisation améliore également l'attractivité du site « Thièle-Mujon » pour la promenade et l'observation de la nature. D'autre part, elle fait partie des actions Agenda 21, action N° 22 en faveur de l'avifaune.

Le soutien de la conservation de la nature du canton de Vaud, par son conservateur M. Philippe Gmür, a été déterminant dans le lancement du projet. De même que l'enthousiasme que le COSNY a porté à la réalisation de l'ouvrage.

Service des Travaux et de l'Environnement



Journée d'information tout public

Samedi 5 septembre 2009
de 10h00 à 16h00
à l'embouchure du Mujon

Le COSNY vous invite à venir découvrir la valeur exceptionnelle de cette réserve en observant l'avifaune de ce bout de lac en période de migration.

Venez nombreux !

Haute-Foire Gastronomique de Pontarlier

Du jeudi 10 septembre au lundi 14 septembre 2009

La Haute-Foire Gastronomique de Pontarlier est devenue le plus grand rendez-vous du Haut-Doubs.

Plus de 150 exposants, dont la qualité et la diversité des produits sauront vous séduire, vous accueilleront dans une ambiance festive et conviviale.

Entrée libre

Yverdon-les-Bains, invité d'honneur!

Un stand de 70 m² présentera différents aspects de la Cité thermale par le biais de l'Office du tourisme, du Centre thermal, de la Heig-vd et de producteurs locaux.

Informations : www.micropolis.net

Inauguration du Kiosque à musique

Après quelques mois de travaux, le kiosque à musique se dévoilera en fanfare et en musique

Le samedi 26 septembre de 11 h 30 à 16h

Après la partie officielle, ponctuée d'interventions musicales festives, un apéritif sera offert à la population présente. Chacun pourra se restaurer sur place et des animations pour petits et grands seront proposées. Un thé dansant clôturera cette après-midi divertissant.

Informations : www.yverdon-les-bains.ch et à l'Office de tourisme

Journées européennes du patrimoine

Programme pour Yverdon-les-Bains

Samedi 12 et dimanche 13 septembre 2009

Au fil de l'eau, Yverdon-les-Bains se dévoile! Des visites et des animations pour tous avec un programme spécial pour les enfants.

Heures des visites

Ouvert au public de 10h à 17h, entrée gratuite

Château d'Yverdon-les-Bains

Place Pestalozzi

Le Château d'Yverdon-les-Bains se visite en même temps que le Musée d'Yverdon et région. Il s'agit d'un «carré savoyard» édifié dès 1260 par Pierre de Savoie pour protéger la ville sur son flanc est. Les seigneurs savoyards y résidèrent ponctuellement, puis les baillis bernois l'habitèrent pendant près de deux siècles, après en avoir considérablement transformé les corps de logis et les toitures. Le Château accueillit encore J. H. Pestalozzi et son institut de 1805 à 1825, puis un pensionnat. Les travaux de l'Université d'été «un musée des beaux-arts au XXI^e siècle?» seront présentés dans les différentes salles du Château.

Musée d'Yverdon et région

Place Pestalozzi, Le Château

Le public est invité à assister en direct à une opération de scannage des deux embarcations gallo-romaines du musée. Il s'agit d'une réalisation des techniciens de Leica Geosystems, à l'aide des instruments les plus pointus sur le marché, le Laser Tracker et le T-Scan, scanner de haute vitesse sans contact. Des étudiants en ingénierie de l'hepia (Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève) participeront à l'opération.

Découvrez 6000 ans d'histoire yverdonnoise ininterrompue et des antiquités égyptiennes dans le Château du XIII^e siècle.

Musée Suisse de la Mode

Place Pestalozzi, Le Château

Fondé en 1982, le Musée de la Mode abrite une collection composée de vêtements et d'accessoires de mode allant de 1860 à 1960. Les objectifs du Musée sont de conserver, restaurer et mettre en valeur ce patrimoine méconnu.

Galerie de l'Hôtel de Ville

Ouvert au public de 14h à 18h, entrée gratuite
Place Pestalozzi

Exposition personnelle du peintre graveur Michel Devrient

«Guidé depuis toujours par cette intime conviction qu'il y a de la «lumière à attraper», enfouie quelque part dans les couches les plus secrètes de la matière, Michel Devrient élabore inlassablement ses grandes compositions réalisées à l'aide de pastels, pour tenter précisément d'atteindre cette lumière, d'en dévoiler les couleurs et valeurs exactes.»

Yverdon à fleur d'eau

Court métrage présenté au Théâtre du Petit Globe et dans les caves du Château

Le théâtre élisabéthain du Clédar, rebaptisé Petit-Globe, et les caves du Château servent d'écrin à la présentation en boucle d'un court métrage racontant l'étroite relation entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'eau. Grâce à de riches documents d'archives et à des images pittoresques, découvrez les rives du lac, les ponts et les canaux comme vous ne les avez jamais vues!

9 parcours, guidé ou visite libre, à pied, vélo ou en bateau. Gratuit

Libres, guidées (max. 25 personnes sauf cas particulier), 30 vélos à disposition à la place Pestalozzi. Si inscription, voir avec l'Office du Tourisme au 024.423.61.01 ou www.yverdonlesbains-tourisme.ch

Les Jardins de la rue du Four: au bord de la Thièle disparue

Ouverture exceptionnelle de quelques jardins privés
Visite guidée par M. Daniel de Raemy, historien et M. Michel Dupasquier, architecte. Durée environ 1 heure. Départ Place Pestalozzi. Samedi 12 et dimanche 13, 10h, 11h30, 14h, 15h30

Le thermalisme

Une balade à travers le patrimoine thermal d'Yverdon-les-Bains, de la source minérale Arkina à la source sulfureuse des Bains.
Sur inscription. Visite guidée par M. Christian Schülé, historien. Durée environ 1h30. Départ Office du Tourisme. Samedi 12 et dimanche 13, à 18h30.

De la Thièle à la Grande Cariçaie

Laissez-vous glisser le long de la Thièle en vous rappelant que l'eau a toujours accompagné l'histoire, à Yverdon.

Visite en bateau solaire, commenté par M. Daniel Trolliet. Max. 12 personnes/bateau. Durée environ 2 heures. Départ du Pont de Gleyres. Samedi 12 et dimanche 13, 10h, 13h30, 15h30

Balade au fil de l'eau en costume et chansons

Au fil de l'eau, des quais de la Thièle au canal Oriental en passant par le Bourg médiéval avec une guide en costume d'époque.

Visite guidée ponctuée de chansons avec Mme Monique Chevalley, guide interprète du patrimoine. Durée environ 1h45. Départ devant la gare. Samedi 12 et dimanche 13, 10h30 et 16h30

La balade des fontaines - à vélo

Venez découvrir les anecdotes historiques des fontaines de la ville. Vous saurez tout sur les fontaines des artistes, les fontaines qui «se déplacent» et les fontaines utilitaires.

Visite guidée par M. Sordi, collaborateur du Service des Energies de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Durée environ 1h30. Départ place Pestalozzi. Samedi 12 et dimanche 13, 10h30, 14h30
30 vélos sont à emprunter gratuitement sur la place - CHF 20.- dépôt (Lausanne Roule).

Tour de Ville

La Vieille Ville d'Yverdon-les-Bains; voyagez dans le temps au cœur du centre historique. Tout au long des ruelles du bourg médiéval, découvrez les édifices et les monuments qui relatent l'histoire de la ville.

Visite guidée. Durée environ 1h30. Départ de l'Office du Tourisme. Samedi 12 et dimanche 13, 10h30 français, 15h30 allemand

Patrimoine et architecture

Yverdon-les-Bains a obtenu le Prix Wakker 2009 de Patrimoine Suisse. Cette visite vous conduira de la Vieille Ville jusqu'au bord du lac à la découverte du patrimoine bâti et des richesses architecturales qui ont permis à la ville de se voir attribuer le Prix Wakker.

Visite guidée. Durée environ 2h. Départ de l'Office du Tourisme. Samedi 12 et dimanche 13, 10h allemand, 13h30 français

Visite des Menhirs

Statues Menhirs de Clendy, mystères des premiers habitants d'Yverdon-les-Bains.

Sur inscription. Visite guidée. Durée environ 1h. Départ samedi 12 septembre à 10h en face de l'entrée du centre de Badminton.

Animations

Soirée astronomie

Le samedi 12 septembre de 18h à minuit au Petit Globe aux Rives du lac, la Société d'astronomie du Nord Vaudois - SANV, invite tout un chacun à venir découvrir ou revisiter un des plus vieux et néanmoins très vivant patrimoine: les merveilles du ciel.

Fabrication de petits radeaux et course sur le canal oriental

Pour les enfants (dès 8 ans) - Sur inscription auprès de l'Office du tourisme - 40 enfants max.
Samedi 12 septembre sur la place Pestalozzi, de 14h à 17h

Atelier de peinture avec le groupe scout

La Roselière

Pour les enfants, du tout petit au plus grand, dimanche 13 septembre sur la place Pestalozzi, de 14h à 17h

Jeu de pistes sur le thème de l'eau en sept étapes récréatives

Pour les enfants (dès 7 ans) - Durée: 1 h env. 20 enfants au max. par groupe.
Samedi 12 et dimanche 13 septembre au Musée d'Yverdon et Région, départ à 10h, 11h30, 14h et 15h30.

Brocante

Samedi 12 septembre à la rue du Four, de 8h à 17h

Plus d'informations sur www.yverdon-les-bains.ch

Impressum

Conception et réalisation: studio KO
Impression: imprimerie cornaz sa

Editeur responsable:
Commune d'Yverdon-les-Bains
024 423 61 11, www.yverdon-les-bains.ch

Comité de rédaction:
Aude Aegerter, Markus Baertschi, Gildo Dall'Aglio, Laurent Exquis, André Gallandat, Catherine Guanzini, Rémy Jaquier, Véronique Jost, Daniel-André Morend, Pedro Camps